

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 DAE 187** La Sorbonne (5e) - Subvention (20.000 euros) et convention avec la Chancellerie des Universités de Paris pour l'aménagement de locaux à destination des chercheurs en exil.

**Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver le principe de verser une subvention d'investissement de 20.000 euros à la Chancellerie des Universités de Paris destinée au financement de travaux d'aménagement de locaux situé à la Sorbonne pour accueillir des chercheurs en exil ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 20.000 euros est attribuée à la Chancellerie des Universités de Paris.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Chancellerie des Universités de Paris la convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, fonction 23, nature 204, du budget d'investissement 2017 et suivants de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**